

déi Lénk

MOTION

7

Dépôt: *Guillaume Cecchetti*
 Luxembourg, le 11 novembre 2021
 HA au sujet de la
 précarité énergétique

La Chambre des Députés,

- vu le Plan National de l'Energie et du Climat (PNEC) qui prévoit une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 par rapport à 2005 et des gains en efficacité énergétique entre 40 et 44% d'ici 2030 par rapport au scénario de référence EU-Primes 2007 ;
- vu les objectifs climatiques sectoriels qui prévoient une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 64% d'ici 2030 par rapport à 2019 pour le secteur des bâtiments résidentiels et tertiaires ;
- considérant que l'ambition de l'objectif climatique pour le secteur des bâtiments résidentiels et tertiaires demande la mise en œuvre immédiate d'une vaste campagne de rénovation de bâtiments ;
- considérant que les investissements nécessaires pour une rénovation énergétique d'un bâtiment résidentiel constituent une surcharge financière pour nombre de ménages moins aisés ;
- considérant que les démarches administratives, financières ainsi que les connaissances techniques requises pour le lancement et la coordination de travaux de rénovation d'un bâtiment peuvent constituer des obstacles considérables pour nombre de ménages visés par les dispositifs d'aides en place ;
- considérant le système d'aides écologiques PRIME House prévoit les mêmes montants pour tous les ménages indépendamment de leur situation financière de départ ;
- vu que le prêt climatique à taux zéro accordé aux ménages respectant certaines conditions socio-économiques n'a guère été utilisé depuis son introduction en 2017 ;
- considérant que les ménages moins aisés vivant souvent dans des logements moins efficaces du point de vue énergétique sont les plus durement touchés par les augmentations actuelles et futures des prix de l'énergie ;

invite le gouvernement

- à introduire un échelonnement des aides écologiques PRIME House en fonction de critères liés aux revenus des ménages ;

- à développer davantage des modèles de financement et d'accompagnement de rénovations énergétiques de bâtiments résidentiels adaptés aux situations de départ et aux besoins des ménages.



Myriam Cecchetti



Nathalie Oberweis